



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉUNION

Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service territoires et innovation
Pôle protection des terres agricoles

Monsieur le MAIRE
de la COMMUNE de BRAS-PANON
Hôtel de ville
89, route nationale 2
97412 BRAS-PANON

Dossier suivi par : Albert GUEZELLO
Tél. : 02 62 30 89 62
Fax : 02 62 30 89 99
Courriel : albert.guezello@agriculture.gouv.fr

Saint-Denis, le 15 janvier 2018

Objet : CDPENAF du 13 décembre 2017.

Avis sur le projet de « Révision Allégée » du PLU arrêté.
Échangeur de Paniandy.

N/réf. : AG/SD/BD N° STI-PPTA-2018- 68 - D

PJ : 1 ex.

Monsieur le Maire,

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) s'est réunie le 13 décembre 2017 pour examiner la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme arrêté de votre Commune, portant sur l'échangeur de « Paniandy » de votre commune.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, l'avis de cette commission sur votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt

Cher Chef de pôle
protection des terres agricoles



Albert GUEZELLO



PRÉFET DE LA RÉUNION

Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service territoires et innovation
Pôle protection des terres agricoles

REDACTEUR : Albert GUEZELLO
Tél. : 02 62 30 89 62
Fax : 02 62 30 89 99
Courriel : albert.guezello@agriculture.gouv.fr

**COMPTE-RENDU
DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE
PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIERS
DU 13 DÉCEMBRE 2017**

Saint-Denis, le 12 janvier 2018

Ordre du jour.

- Avis sur le projet de « Révision Allégée » du PLU de la COMMUNE de BRAS-PANON – « échangeur de Paniandy ».

Participants.

Président de séance :

Mme KIENZT Marie DAAF / Cheffe du Service Territoires et Innovation

• **Collège des administrations :**

M. GUEZELLO Albert Représentant DAAF / Service Territoires et Innovation
Mme CLOTAGATILDE Béatrice Représentant DAAF / Service Territoires et Innovation
Mme REILHES Cécile Représentante DEAL / Service Aménagement Construction Durable

• **Collège des collectivités :**

Mme K'BIDI Virginie Représentante du Conseil régional

• **Collège des professionnels :**

M. MARATCHIA Jean-Bernard Représentant les propriétaires agricoles au COSDA
M. GONTHIER Jean Bernard Représentant de la Chambre d'agriculture

• **Collège des associations :**

Mme BURY Aurore Représentante d'Écologie réunion
M. SAVRIAMA Alex Représentant de la SREPEN

DIRECTION DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT – BOULEVARD DE LA PROVIDENCE
97489 SAINT-DENIS CEDEX

Tél. : 02 62 30 89 89 – Fax : 02 62 30 89 99 – site : www.dAAF974.agriculture.gouv.fr

www.reunion.gouv.fr

➤ *Étaient également présents :*

Mme MOREL Isabelle	Conseil régional – Service SAR
M. LAURET Ariste	SAFER
Mme DUTRIPON Sophie	DAAF / STI-PPTA

Déroulement de la réunion.

Dossier présenté pour avis de la CDPENAF : COMMUNE de BRAS-PANON, Révision Allégée du PLU – Échangeur de Paniandy.

Le projet de « Révision Allégée » a été arrêté par délibération du Conseil municipal du 20 septembre 2017.

Ont été entendus par la Commission :

- la représentante de la Commune : Mme MOUROUGUINPOULLÉ Monique ;
- les représentants du Maître d’Ouvrage : M. GROB Quentin et M. KAVAJ Thomas.

Suite aux précisions et explications apportées par les représentants de la Commune et du Maître d’Ouvrage, et après débat, la CDPENAF émet **un avis favorable à l’unanimité** sur ce projet, avis favorable conditionné par les modifications suivantes à apporter au projet de « Révision Allégée » du PLU :

- x insérer dans le règlement de la zone A une carte graphique de la zone ;
- x délimiter sur les documents graphiques du règlement le périmètre d’application de cette nouvelle disposition afin de garantir que le projet restera bien cantonné aux limites annoncées.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur de l’alimentation
de l’agriculture et de la forêt,

Le Chef du pôle
protection des terres agricoles
Direction
de l’Alimentation,
de l’Agriculture
et de la Forêt
- ILE DE LA REUNION -
ANDRÉ GUEZELLO